

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
-----

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171  
24019 PERIGUEUX Cedex  
-----

**DECISION DU PRESIDENT**



**Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux –Subvention sollicitée par Emmaüs Dordogne pour la rénovation de leur centre d'hébergement de 25 places (21 chambres) – 7 rue Gustave Eiffel à Coulounieix Chamiers (NPNRU)**

Le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10

**Vu** la délibération du 4 février 2021 relative au règlement d'intervention de l'agglomération en faveur du logement social,

**Vu** la délibération du 16 juillet 2020 du conseil communautaire déléguant au Président l'accord de subventions aux organismes de logements sociaux dans le respect des principes définis par le conseil communautaire,

**Considérant que** l'opération de Emmaüs Dordogne répond aux critères du dispositif de soutien au logement social par l'agglomération, à savoir :

- Une localisation privilégiée, à proximité, des services, des commerces et du réseau Péribus ,
- Des chambres à destination de personnes sans domicile fixe, qui seront accompagnées par une structure spécialisée : Emmaüs Dordogne.
- Une rénovation performante améliorant le confort des compagnons d'Emmaüs, et une restructuration qui permettra à la fois d'accueillir des personnes seules mais aussi des couples et une chambre qui sera adaptée aux personnes à mobilité réduite.

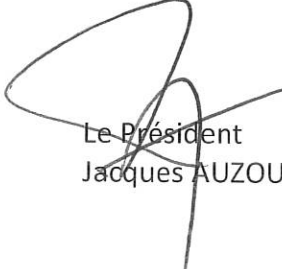
**Considérant que**, la commune de Coulounieix-Chamiers, par délibération du 8 juillet 2021, soutient également la rénovation de ces 25 places (21 chambres) avec une subvention de 31 500€,

**Considérant que**, le conseil départemental de la Dordogne, par délibération du 8 février 2019, soutient également cette opération, de manière exceptionnelle compte-tenu de son ancrage dans le projet de renouvellement urbain de Chamiers, avec une subvention de 31 500 €

**DECIDE :**

**Article 1er :** d'accorder une subvention de 3 000 € par chambre, conformément à la convention NPNRU signée le 24 juin 2019, soit une subvention totale de 63 000 €

Fait à Périgueux, le 08 SEP. 2021

  
Le Président  
Jacques AUZOU

**Annexe 1 : fiche descriptive de l'opération**

**Rénovation de 21 chambres – Emmaus 24 – 7 rue Gustave Eiffel à Coulounieix-Chamiers**

- Cette opération est située proximité des services et des commerces. Le Centre Emmaus et son hébergement sont également à proximité immédiate des arrêts Péribus.
- Les chambres visées sont partie intégrante de l'opération de renouvellement urbain du quartier de Chamiers pour laquelle une convention a été signée avec l'ANRU en juin 2019
- La rénovation concerne 21 chambres (25 places) répartis en 4 bâtiments (8,6,6 et 1), de typologie variées permettant d'accueillir des personnes isolées, mais également des couples (3 chambres) ainsi qu'une personne à mobilité réduite (chambre adaptée)
- Le projet porte sur une rénovation globale des bâtiments permettant l'hébergement des compagnons d'Emmaüs. Il s'agit en effet d'une remise aux normes électriques, sanitaires et d'une rénovation thermique (isolation, remplacements des menuiseries, changement du système de chauffage). Par ailleurs, chaque chambre sera dotée d'une espace salle d'eau avec toilettes. Enfin, une chambre sera plus spécialement aménagée pour l'accueil d'une personne à mobilité réduite (PMR).
- Les compagnons d'Emmaüs hébergés ne payent pas de loyer ou de redevance.
- Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	<b>Dépenses</b>		<b>Ressources</b>
Travaux	622 150,00 €	ANAH	250 000 €
Honoraires et divers	175 672,85€	CA Grand Périgueux	63 000 €
		Fondation Abbé Pierre Emmaüs France	60 000 €
		Commune de Coulounieix-Chamiers	31 500 €
		Conseil Départemental	31 500 €
		Subvention France Relance	300 000 €
		Fonds privés	40 000 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>797 822,85 €</b>	Fonds Propres	113 000 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>889 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>889 000 €</b>